

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Unité de stockage d'énergie de Saint-Laurent de Terregatte

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

TagEnergy SA

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Franck Woitiez

RCS / SIRET

9 0 9 | 0 2 9 | 8 0 3 | 0 0 0 1 4

Forme juridique

Société Anonyme

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
32. postes de transformations d'au moins 63kV	Création d'un poste de transformation privé 90kV, 225kV ou 400kV (en cours d'étude), à proximité immédiate de la parcelle accueillant le poste électrique de RTE de Launay, en vue de s'y connecter, sans lignes aériennes
ICPE: 2925 - accumulateurs électriques	Pas de production d'hydrogène, mais puissance supérieure à 600kW: soumis à déclaration ICPE

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Projet de stockage d'électricité par le biais d'armoires ou containers de batteries (=association d'accumulateurs) raccordés au réseau électrique public en HTB1 (90 000 volts), HTB2 (225 000 volts) ou HTB3 (400 000 volts).

4.2 Objectifs du projet

Stockage d'électricité par sous-tirage et injection sur le réseau électrique public pour les applications suivantes:

- Apport de capacité/flexibilité supplémentaire pour assurer la résilience du réseau électrique public ;
- Contribution au réglage de la fréquence du réseau ;
- Lissage de la production électrique (notamment issue des énergies renouvelables)
- Stabilité du réseau de transport d'électricité français et indépendance énergétique en cas de tension du réseau européen

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Décaissement du terrain, stabilisation et mise en place de gravier ;
- Tirage de câbles électriques enterrés à moyenne tension ;
- Installations d'armoires ou containers de batteries sur fondations ou plots béton ;
- Installation d'onduleurs et transformateurs moyenne tension sur fondations ou plots béton ;
- Installation de containers de commutation ;
- Installation d'un poste électrique HTB1, HTB2 ou HTB3, en vue de connecter le projet au réseau public ;
- Connexion des infrastructures, tests et mise en service.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Pilotage du site à distance (instructions de sous-tirage et d'injection) ;
- Contrôle et prise de mesures occasionnelles
- Maintenance préventive et curative sur site, nécessitant parfois le remplacement d'équipements, mais ne générant que très peu de passage sur site

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'urbanisme en mairie de Saint-Laurent de Terregatte, transmise à la DDT en vertu de l'article R422-2 du code de l'urbanisme.

Déclaration ICPE, rubrique 2925 ainsi que Déclaration IOTA "loi sur l'eau", rubrique 2.1.5.0 (si applicable)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Zone d'implantation ;	38 000 m ²
Emprise avec fondations, longrines ou plots béton pour l'implantation des équipements (incluant poste de transformation haute tension) ;	6 500 m ²
Reste des espaces : chemins d'accès, de zones d'entreposage en phase chantier, d'écartement de sécurité entre les équipements, de végétation visant à limiter l'impact visuel du projet, bassin de rétention d'eau...	31 500 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1 ° 1 5 ' 2 2 " 56N Lat. 4 8 ° 3 5 ' 5 3 " 19N

Lieu dit "Le Tertre"
50240 Saint-Laurent-de-Terregatte

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet situé à plus de 900m des zones ZNIEFF les plus proche
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet situé à plus de 2000m des zones humides les plus proches
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le cas où cette distance serait considérée comme notable, le site d'implantation est situé à 4km du site Natura2000 le plus proche
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une fois construit, le projet présentera une surface en partie imperméabilisée en comparaison avec l'usage précédent du site (agriculture). Cette modification pourrait nécessiter la mise en place de drains ainsi que d'un bassin de rétention d'eau.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La couche de terre décaissée pourrait être déposée sur site.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un apport en gravier est requis pour la stabilisation de la surface du projet.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone visée est actuellement exploitée pour l'agriculture, mais n'empêche pas la réalisation du projet, celui-ci étant une infrastructure d'intérêt collectif
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De tels événements soient rares et les batteries sont soumises à des dispositions très strictes en lien avec le risque de départs de feu, y compris en vue d'empêcher tout risque de propagation, au travers de la rubrique ICPE 2925. Cette réglementation impose des distances de sécurité entre équipements, des dispositifs de contrôle et de sécurité d'emballage thermique, ou la mise en place d'équipements de gestion de crise (réserve d'eau, plots incendie, etc).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Il existe un risque théorique lié à la possibilité d'une combustion de container de batteries au Lithium, qui pourrait générer de manière temporaire l'émission de gaz, mais en quantités insuffisantes pour créer des risques sanitaires.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement en phase de chantier, durant quelques mois minimum et jusqu'à un an et demi. En phase d'exploitation les déplacements sont négligeables.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les batteries et onduleurs sont équipés de ventilateurs permettant leur refroidissement, lesquels émettent un bruit perceptible à proximité immédiate du projet. Compte-tenu de l'éloignement du projet avec les bâtiments les plus proches, aucune nuisance sonore n'est anticipée. Cependant une étude acoustique sera réalisée visant à définir (si elles s'avèrent nécessaires) des mesures d'atténuation permettant de maintenir l'émergence sonore au niveau réglementaire.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone visée est actuellement exploitée pour l'agriculture, mais est sujette à la décision de l'autorité compétente s'agissant d'une infrastructure d'intérêt collectif. Par ailleurs l'emprise au sol reste fortement limitée (3,8ha au maximum) et l'impact est donc restreint

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Impact visuel et sonore cumulé avec le poste électrique public à proximité immédiate.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Localisation du projet à proximité immédiate d'une sous-station électrique publique, permettant un impact visuel minime, et un passage de câbles limité (moins de travaux, de zonage de sécurité).

Éloignement du projet avec les habitations les plus proches pour limiter les impacts paysagers ou sonores, et réalisation d'une étude acoustique permettant de confirmer l'absence d'impact au niveau des récepteurs les plus proches. Mise en place de barrières acoustiques ou autres procédés réduisant l'impact sonore de l'infrastructure dans le cas où l'étude acoustique le recommanderait.

Si nécessaire, mise en place de solutions de gestions des eaux (drains, ou bassins de rétention ou autre) en cohérence avec l'analyse hydrologique réalisée sur site.

Mise en place de haies paysagères pour limiter l'impact visuel du projet.

Engagement contractuel de démantèlement en fin de vie, avec mise en place d'une garantie financière de démantèlement avant la fin de vie, en ligne avec les attentes des propriétaires du foncier exploité.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les dispositions ci-dessus sont de nature à permettre une excellente intégration du projet sur une parcelle collée au poste électrique public, limitant ainsi tout type d'impact (sécurité, visuel, acoustique et environnemental) à la zone d'implémentation.

Le contexte énergétique français, déjà en tension avant le conflit ukrainien, est désormais soumis à des risques sérieux, ayant amené le gouvernement français à recommander aux français de minimiser leur consommation électrique. Ce contexte, qui voit également la remise en service de centrales à charbon, nocives pour l'environnement et la santé, rend urgent la mise en oeuvre de projets de flexibilité, comme l'a suggéré la Commission de Régulation de l'Énergie dans une délibération publiée le 7 avril 2022. Le caractère essentiel de ce type d'infrastructures justifie à notre sens que la procédure d'autorisation d'urbanisme soit rendue aussi rapide que possible.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Lisbonne

le, 19/12/2022

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dess